

L'Uruguay décrète des mesures en faveur des sinistrés des inondations



Montevideo, 6 janvier, (PL)-. Le gouvernement uruguayen a décrété des mesures en faveur des plus de 13 mille sinistrés des inondations survenues dans le Nord du pays, un phénomène sans précédents dans plusieurs régions.

Le journal La República signale dans son édition d'aujourd'hui que l'administration nationale des usines, la compagnie d'électricité et la direction des œuvres sanitaires de l'État ont décidé d'exempter les sinistrés des tarifs d'électricité et d'eau pendant le temps qu'ils auront dû abandonner leurs foyers.

Les institutions publiques et privées qui ont accueilli les victimes des inondations bénéficieront également de l'aide du gouvernement.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/80614-luruguay-decrete-des-mesures-en-faveur-des-sinistres-des-inondations>



Radio Habana Cuba